

Commune de **SOISY-BOUY**

Bulletin Municipal Août 2023



Ouverture de la Mairie au public

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : 16h30 à 18h00

FERMÉE LE MERCREDI

Tél : 01 64 00 15 61 - Fax : 01 64 60 15 29

E-mail : accueil@mairie-soisybouy.fr - Site internet : <https://www.mairie-soisybouy.fr/>

Directeur de la Publication : Jean-Patrick SOTTIEZ - Directeur de la rédaction : Marion LECLERC
Responsable de la commission : Vincent CHENAULT
- Édition Août 2023 -

Le mot du Maire

Chères Bouyardes, chers Bouyards,

Bien que l'année est loin d'être terminée, nous pouvons d'ores et déjà dresser un premier bilan de l'action Municipale en 2023 :

- Création d'un city stade
- Sécurisation de la rue de la Mairie
- Réhabilitation de la toiture d'une classe élémentaire
- Prochaine mise en sécurisation du Chemin des Roises
- Poursuite de la révision du Plan Local d'Urbanisme avec le zonage qui sera prochainement communiqué lors d'une réunion publique

- Fleurissement de la Commune

- Mise en place d'un distributeur de pain

- ...

Pour certaines de ces réalisations, nous avons été aidé financièrement par le Département et la Région, ce qui nous permet de conserver un bon équilibre budgétaire.

Ces équipements permettent à la population de mieux vivre dans le village.

Bel été à toutes et tous.

Le Maire, Jean-Patrick SOTTIEZ



Bienvenue à :

Nahel DERRADJI *né le 9 avril 2023*
Jade, Annie HUBERT *né le 10 mai 2023*
Frey MARCHÉ *née le 9 avril 2023*
Léo LOPES RODRIGUES *né le 7 juin 2023*

Ils se sont pacés :

Madame Aurélie DOMINGUES et Monsieur Julien SALOMÉ *le 12 juin 2023*

Ils nous ont quittés ...

Madame COULÉON Lucette *le 22 janvier 2023*
Monsieur DI PIETRANTONIO Ido *le 27 janvier 2023*
Monsieur GUILVERT Martial *le 31 janvier 2023*
Madame GIRAT Chantal *le 18 juin 2023*

Nous adressons toutes nos condoléances aux familles



QUESTIONS / RÉPONSES

▪ Je viens d'avoir 16 ans, quelles sont les démarches OBLIGATOIRES ?

A 16 ans, tous les jeunes doivent obligatoirement se faire recenser. Pour cela, il faut se rendre en mairie avec sa carte d'identité et son livret de famille. Il vous sera remis une attestation de recensement qui vous servira lorsque vous serez convoqué pour la journée de défense et de citoyenneté.

▪ Je viens d'emménager sur la Commune, que dois-je faire ?

N'hésitez pas à vous présenter en mairie, nous serons là pour vous accueillir et vous guider. Nous vous remettrons un dossier de « Bienvenue » comprenant diverses informations sur la Commune (Calendrier des poubelles, les modalités d'inscription scolaire, présentation de PanneauPocket, les associations du village, guide pratique de Provins ...).

RAPPELS

BRUITS ET NUISANCES SONORES :

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants, telles que **tondeuses à gazon, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ou tronçonneuses** ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de **8h à 12h et de 14h à 20h**, les samedis de **9h à 12h et de 14h à 19h**, les dimanches et jours fériés de **10h à 12h** (Arrêté préfectoral n°19ARS41SE de Seine-et-Marne). En journée, les bruits peuvent causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'ils sont répétitifs, intensifs, ou qu'ils durent dans le temps.

STOP ABOIEMENTS :

Les aboiements du chien des voisins peuvent être considérés comme étant une nuisance sonore extrême. Ces bruits domestiques peuvent constituer un trouble anormal de voisinage aussi bien au sein d'un immeuble que dans une maison individuelle et **aussi bien la nuit qu'en journée**. C'est une source récurrente de litige entre voisins. Les aboiements de chien constituant un trouble anormal du voisinage portant atteinte à la tranquillité publique.

L'article R1336-5 du Code de la Santé publique définit la nuisance sonore : « Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

PANNEAUPOCKET :

N'hésitez pas télécharger l'application sur votre téléphone pour rester informé !



PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants

HOMMAGE À IDO DÉCÉDÉ LE 27 JANVIER 2023

IDO DI PIETRANTONIO 8 février 1931 / 27 janvier 2023
MAIRE DE SOISY-BOUY DE 1976 À 2001

Ido DI PIETRANTONIO est entré au conseil municipal en 1965 à l'âge de 34 ans, il fut tour à tour conseiller municipal puis premier adjoint au maire en 1971 au côté de Germain POULAIN, maire, qui du fait d'une santé défaillante laissera sa place à Ido en 1976.

Ido fut réélu en 1977, 1983, 1989 et en 1995. En 2001 il décide, après 36 ans de mandats, de passer la main et depuis cette date il était maire honoraire.

Sous son impulsion de nombreux projets ont vu le jour :

- Le réseau d'assainissement dans les années 60 et 70
- La construction du mille-club en 1982
- L'extension de la mairie
- La construction d'un bâtiment technique
- L'implantation d'un plateau omnisport
- La connexion sur le réseau d'alimentation en eau de Provins en 1992
- La création du regroupement pédagogique avec Chalautre-la-Petite en 1999 avec la construction d'une troisième classe élémentaire

Et de bien d'autres choses encore, ne sont citées ici que les principales réalisations.

Ces années passées à la tête de la commune ont été marquées par le souci de placer Soisy-Bouy dans le monde moderne tout en ayant soin de préserver le caractère rural de notre village.

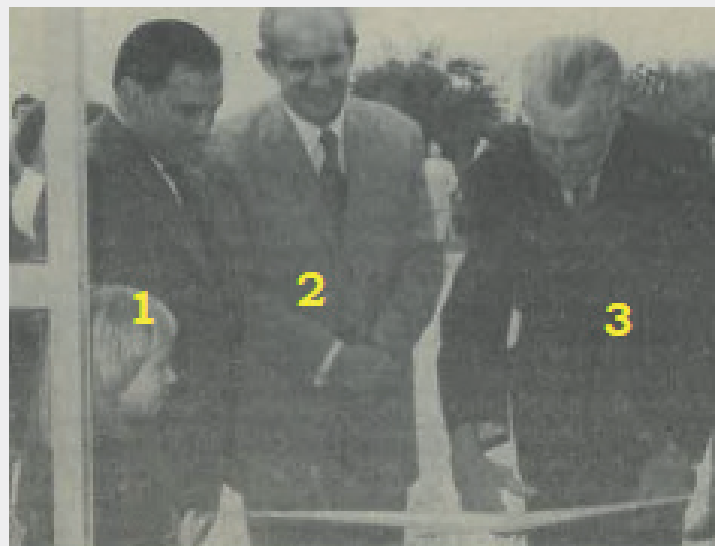
Au-delà de ces aspects purement techniques il faut saluer l'homme qu'était Ido, tourné vers les autres, toujours bienveillant, diplomate mais sachant décider avec fermeté et sagesse dans les moments les plus délicats avec le souci de préserver la cohésion du conseil municipal.

Une de ses préoccupations principales étaient le bien-être des enfants scolarisés dans la commune, pour preuve son investissement dans l'organisation de classes de neige dans les années 1980 et jusqu'en 2000, mais surtout en 1999 dans la création avec Chalautre-le-Petite d'un regroupement pédagogique, assurant ainsi le maintien de nos écoles de manière durable.

Voici en quelques lignes comment résumer le roman de la vie d'élu qui fut celle d'Ido tellement riche d'anecdotes qu'il faudrait effectivement un livre pour tout retracer.



L'adjoint au Maire Ido, a marié sa fille en 1975



Inauguration du Mille-Club de Soisy-Bouy le 26 mai 1982 :

- 1 – Mr Ido DI PIETRANTONIO
- 2 – Mr Alain PEYREFITE
- 3 – Mr Germain DELOR

UN SPECTACLE DE NOËL ENSORCELÉ !

Les enfants de **Chalautre-la-Petite** (Maternelle) et les enfants de **Soisy-Bouy** (Primaire) se sont réunis le 14 décembre 2022 à la salle Germain DELOR de Soisy-Bouy pour y découvrir, de leurs yeux émerveillés, un spectacle ensorcelant, animé par une sorcière au nez crochu et au chapeau pointu.



A la fin du spectacle une surprise attendait les enfants ; la venue du Père Noël pour la distribution des cadeaux offerts par les Communes de Chalautre-la-Petite et Soisy-Bouy autour d'un goûter bien apprécié.

VŒUX DU MAIRE 2023

A l'occasion de la nouvelle année 2023, le Maire Jean-Patrick SOTTIEZ a invité tous les habitants du village en présence du Maire de Provins et élu Départemental Olivier LAVENKA, pour présenter ses vœux et aborder les projets réalisés et à venir, suivi du discours de Monsieur LAVENKA clôturant ce moment d'écoute.

Les invités se sont dirigés vers le buffet pour déguster les mignardises confectionnées par Gérard

GAILLIARD notre élu, cuisinier, gentiment aidé par les membres du conseil municipal et des bénévoles.



Programme Culturel 2022/2023 organisé par le Comité Animation et Culture

Compagnie ERRANCE

Le **vendredi 9 décembre 2022**, la Compagnie ERRANCE a animé des ateliers participatifs auprès des enfants de l'école primaire dans la salle des fêtes. Les enfants se sont enjoints de découvrir divers instruments de musique et de pouvoir essayer la tonalité de chacun.



Le **samedi 10 décembre 2022**, en milieu d'après-midi, les membres de la Compagnie ont donné des cours de danse et en début de soirée, un répertoire des chants issus de la culture orale populaire traditionnelle de plusieurs pays a été donné en spectacle.



ORCHESTRE D'HARMONIE DU PROVINOIS

Le **samedi 18 février 2023**, nous avons eu la joie d'accueillir l'Orchestre d'Harmonie du Provinois. Celui-ci composé d'une trentaine de musiciens a partagé avec le public enthousiaste un répertoire varié tel que musiques de films, variétés, pièces classiques ou encore musiques du monde.



ERRANCE : CENDRES SUR LES MAINS



Samedi 13 mai 2023, les comédiens et musiciens de la Compagnie Errance ont joué une pièce de théâtre de Laurent GAUDÉ intitulée « Cendres sur les mains ». Un très bon spectacle apprécié par une cinquantaine de spectateurs.

THEATRE DARIUS MILHAUD

Pour clôturer cette saison culturelle 2022/2023 **samedi 3 juin**, la troupe de théâtre DARIUS MILHAUD nous a fait l'honneur de jouer la pièce « *piège pour un homme seul* » de **THOMAS Robert**.

Pièce particulière de par ses représentations depuis 1961. Traduite en 138 langues, jouée depuis sa création 260 000 fois.

Alfred HITCHCOK avait acheté les droits pour l'adapter au cinéma mais malheureusement il décèdera avant.

Une très belle représentation tellement applaudie que si vous n'avez pas pu être présent le 3 juin vous viendrez sûrement la prochaine fois. Retenez bien leurs noms : Le théâtre de Darius Milhaud de Paris



Le Comité Animation et Culture (CAC) passe le flambeau à FESTIV'BOUY !

C'est le **28 avril 2023** que les membres du CAC ont annoncé le changement de statuts de l'association aux bénévoles présents à la réunion d'information.



Lors de cette réunion un nouveau titre a été donné à l'association
« **FESTIV'BOUY** ».

Nouveau logo de l'association :



Présentation des membres élus du bureau :

- 1) Présidente : Mme GUENAOUI Laëtitia
- 2) Vice-Présidente : Mme CHENAULT Emilie
- 3) Secrétaire : Mme LECLERE Aurélie
- 4) Secrétaire adjointe : Mme LECLERC Marion
- 5) Trésorière : Mme BERARDO Angélique
- 6) Trésorier adjoint : Mr JULES Laurent

Petit message de FESTIV-BOUY :

« Bonjour à tous,

Une nouvelle association avec une équipe dynamique, pleine d'entrain vient de se créer dans notre joli village.

Son nom ? **FESTIV'BOUY**

Vous souhaitez vous aussi vous investir dans la vie culturelle et festive de notre village ? Rien de plus facile : rejoignez-nous en tant que bénévoles en vous impliquant selon vos possibilités et vos envies, à votre rythme, ponctuellement ou plus régulièrement...

Au programme : Des activités, des soirées festives...

Chut !!! Nous vous en dirons plus en temps et en heures.

Retrouvons-nous autour d'un apéritif convivial pour échanger entre nous, le samedi 23 septembre 2023 à 19h30 »

Contact : festivbouy@gmail.com

Page Fb : <https://www.facebook.com/Festivbouy>

Boîte à lettres située au 19 rue de la Mairie à côté de la boîte aux lettres de votre mairie.



ASSOCIATION

« Ensemble et Solidaires » de Soisy-Bouy

Les activités de l'Association ont commencé le **15 janvier 2023** par la traditionnelle « **galette des Rois** » qui a regroupé les adhérents pour le règlement de la cotisation et des nouvelles bonnes volontés retraités ou actifs, bien décidées à faire revivre le village comme avant la pandémie de la COVID-19.

La joie de se retrouver et de partager ensemble a été la même lors de la sortie en bus du dimanche **12 mars** à Paris au « Théâtre des variétés » pour assister à la pièce de Théâtre de Laurent Ruquier « **on restera ensemble** » avec Michèle Bernier et Olivier Sytruk. Vivement le prochain rendez-vous !!!



La soirée dansante à la salle des Fêtes Germain Delor le samedi 18 mars a rassemblé une cinquantaine de personnes dans une superbe

ambiance avec un DJ extraordinaire et des pâtisseries maison offertes à chacun.

Le repas de l'été a eu lieu le mardi 20 juin et a rassemblé tous les adhérents autour d'un buffet bien réussi suivi de jeux de cartes et de société, de conversations animées et d'une belle tombola.

Pour la rentrée de septembre, les activités prévues sont une sortie nature, le repas de fin d'année et un voyage en Alsace pour un marché de Noël. Les personnes intéressées peuvent demander des renseignements auprès de Madame Véronique LESVIGNES, secrétaire de l'association joignable au **06.30.49.92.82**.

Goûter de nos aînés : 1^{er} mardi de chaque mois à la Salle des Fêtes Germain DELOR



City stade

C'est avec joie que nous vous annonçons que le city-stade est enfin terminé et accessible à tous ! N'hésitez pas à vous y rendre avec vos enfants pour bénéficier de ses nombreux atouts.

Nous faisons appel à votre civisme pour prendre soin de ce lieu mis à votre disposition, pour que les générations à venir puissent en profiter autant que vous !

Pour rappel : Les enfants sont sous la responsabilité des parents.



Avant



Pendant



City terminé





URBANISME

Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)



Avec le Cabinet CDHU de Troyes, la Commune a entamé en Mars 2022 la révision globale du PLU, avec le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du 03/06/2022. Deux réunions de travail ont validé les travaux de la Commission d'Urbanisme pour le zonage. La 1ère réunion publique a eu lieu le 3 mai en présence de Monsieur CADOUL, notre référent du CDHU et de l'équipe municipale pour expliquer l'avancée de la révision. L'un des projets de la Commune est la valorisation de notre ruralité en répertoriant tous les éléments de valeur patrimoniale

à protéger. Malgré une communication dans chaque boîte aux lettres, sur PanneauPocket et un affichage municipal, peu de personnes ont été intéressées. La Commune a décidé de créer un bulletin municipal spécial de conservation et protection du patrimoine local afin de sensibiliser la population sur la richesse de notre patrimoine architectural et végétal. Ce bulletin sera distribué dans chaque boîte aux lettres. Une réunion publique suivra.

photo non contractuelle

1^{ère} Réunion publique du 3 mai 2023



Cimetière

Fin 2022, la Commune a acquis un logiciel pour la gestion des 2 cimetières, 2 élus ont participé à la formation informatique. En **mars 2023**, la 2^{ème} opération d'exhumations a été réalisée et 28 tombes ont été relevées. L'ossuaire fabriqué en 2021 est complet et une épitaphe récapitulative sera gravée sur l'obélisque déplacé à cet effet en 2024. Un registre manuscrit de toutes les exhumations est conservé en mairie.



Le changement du portail de l'ancien cimetière est prévu pour la fin de l'année.

L'ancien présentait des signes de dégradations temporelles et ne pouvait être restauré ; les pilastres de l'entrée dégradées seront aussi refaites.

Une végétalisation de l'ancien cimetière est à l'étude comme annoncé précédemment.



Démarches administratives en urbanisme

Pour vos travaux, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : **DP**

Auvent, préau

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

- < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m² : **DP**

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : **DP**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : **PC**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : **DP**

FAÇADE, RAVALEMENT : **DP**

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : **DP**

GARAGE

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**

PISCINE

- < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
- < 100 m² ouverte : **DP**
- < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**
- > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE **DP**

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

- < 5 m² : aucune formalité
- < 40 m² : **DP**
- > 40 m² : **PC**

PORTAIL **DP**

CABANE BOIS OU BÉTON

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
- Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

De la nature dans notre village !!



Depuis son installation, le conseil municipal s'efforce de raisonner l'entretien de ses espaces verts à travers de nouvelles pratiques plus respectueuses en lien avec les urgences environnementales que nous connaissons.

L'équipe municipale se réjouit d'être certifiée « Zéro-phyto », c'est pourquoi plus aucun traitement herbicide n'est appliqué, évidemment cela génère des changements, des adaptations de la part de tous. Les modèles changent et la nature reprend davantage de place dans notre village.

Plus de place pour la nature ne veut pas dire un lâcher prise total sur nos espaces verts. Il s'agit de différencier nos espaces. Ce que la commune a commencé à faire. Des changements sont observables sur l'ensemble de notre territoire. Il nous faudra

poursuivre et envisager des adaptations notamment dans nos cimetières où davantage de place sera laissée à la spontanéité naturelle. Le reverdissement sera et est déjà lancé. Le ré-enherbement de ces lieux est en projet.

Beaucoup d'avantages se dessinent : différencier les espaces permet d'abord de limiter les pollutions et de réduire l'impact carbone en diminuant les tontes et autres interventions motorisées. Cela favorise notre écosystème et la biodiversité, en privilégiant des espèces locales et en laissant la végétation se développer dans certaines zones. Cela permet aussi de limiter le ruissellement des eaux de pluie.

Il faut s'engager dans cette voie et nous nous y engageons.

De nouvelles plantations sont initiées chaque année comme vous avez pu le voir. C'est un millier de plantes qui a été installée sur l'ensemble de notre village en 2 ans : arbres, arbustes, vivaces etc... et c'est un succès. Nous vous invitons à vous réparer de vos devantures d'habitation en les fleurissant si cela n'est pas déjà fait ou davantage pour ceux qui déjà le réalise.

Evidemment tout cela prendra du temps,

des années pour obtenir le résultat souhaité, plus de verdure et de nature au cœur de notre village pour et continuer à maintenir la qualité du cadre de vie de notre commune. Le végétal y a toute sa place.

Par la même occasion, nous espérons d'ailleurs être récompensés pour toutes ces nouvelles démarches par un Label « Villes et Villages fleuris ». Label qui récompensera les efforts de tous.

Et pour conclure, le conseil municipal s'engage dans la préservation de son patrimoine comme vous le savez. Patrimoine architectural et patrimoine végétal. Il devient nécessaire de s'assurer du maintien des éléments remarquables pour le futur mais aussi par respect du passé et de l'histoire de notre village. Il sera alors inventorié tous les éléments maçonnés pouvant être classés et aussi toutes nos belles masses végétales datant parfois de quelques siècles de vie.

Si vous avez des questions ou des suggestions, n'hésitez pas à prendre contact avec : Mr CHENAULT via le secrétariat de la mairie

L'école primaire

Petit message de Monsieur CHAUMONT, directeur de l'école primaire de SOISY-BOUY :

L'école primaire de Soisy-Bouy a vécu une année riche en projets. Elle s'est vu offrir par la mairie - qu'elle remercie très sincèrement, un ensemble d'ordinateurs et de tableaux numériques. De plus, un rapprochement a été effectué entre les deux écoles du RPI. De ce fait, les enfants du regroupement ont pu participer tout au long de l'année à des rencontres communes sur les thèmes du sport, de la nourriture et des arts. L'école a aussi participé à plusieurs sorties et festivités : la semaine du cinéma à Provins, le carnaval du RPI, le cross scolaire du Provinois, la découverte d'un orchestre avec l'Harmonie de Provins, la remise des livres offerts par la mairie et, par toutatis, une sortie à l'Écomusée d'Alésia, afin d'y découvrir les vestiges des Gaulois. Une très belle kermesse, qui a eu lieu le vendredi 30 juin 2023, est venue clôturer cette année : un spectacle d'une heure inspiré par l'univers des contes a été joué par tous les élèves du RPI, qui ont ensuite pu profiter des jeux, cadeaux et goûters offerts par les parents d'élèves et le SIRPSBEC. Merci à eux !

Kermesse :



Les cérémonies

19 Mars 2023



30 Avril 2023



8 Mai 2023



14 Juillet 2023



Bibliothèque JEFF LARRIVIERE



La bibliothèque est ouverte au public le mardi de 16h30 à 18h30 et le vendredi de 15h30 à 17h30 sauf vacances scolaires.

La cotisation est de 3€/pers à l'année et gratuite pour les enfants de - 3ans. Vous y trouverez des livres pour toute la famille avec plus de 3000 ouvrages.

« **Les bébés lecteurs** » : une fois par mois, la bibliothèque est ouverte à tous les enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leurs parents, grands-parents ou assistante maternelle. Les dates sont affichées dans le tableau d'affichage de la bibliothèque et à l'arrêt de bus place des Tilleuls.

Les bébés lecteurs ont eu le droit à une surprise en décembre dernier avec la venue d'une conteuse « La boîte à Christine » et du Père Noël.

Un concours de dessin a eu lieu en mars 2023, 3 gagnants ont reçu chacun un livre.



La bibliothèque peut réserver des livres et autres supports (CD, DVD, livret CD etc) à votre demande. Les bibliothécaires remercient les personnes ayant fait dons de livres.

Contact :

Page Facebook : Bibliothèque Jeff Larrivière Soisy Bouy

Mail : bibliotheque.jl@hotmail.fr

Boîte à lire « Place des Tilleuls »

Souvent vidée par des indélébiles, faut-il rappeler sa première vocation qui est de partager nos lectures avec nos voisins ?

Opération Œufs de Pâques avril 2023

C'est un succès fou qu'a connu cette chasse aux œufs, organisée « Place des Tilleuls » rue de Bois aux Dames pour la 1^{ère} fois. Cette année, les enfants ont eu la chance d'être accueillis par SOISY-BUNNY le lapin de Pâques. Vers 11h00, les cloches n'avaient quasiment plus de réserve d'œufs. La Commune demandera aux cloches l'année prochaine de ramener plus de chocolats pour ravir le visage des petits et grands !



Des sourires et des couleurs : voici la recette d'un carnaval réussi ...

Le grand jour que tous les enfants attendent avec impatience : le Carnaval !

Le **7 avril 2023**, princesses, pirates, fées, cowboys, indiens, pompiers, policiers et super-héros ont été accueillis dès 8h30 par un dinosaure, un pingouin, un pirate et une fée.

Enseignants et élèves, tous ont joué le jeu et n'ont pas boudé leur plaisir ...



LA FÊTE DES VOISINS, un rendez-vous convivial et fédérateur !

C'est le **vendredi 2 juin 2023** qu'a eu lieu la fête des voisins à Soisy-Bouy, place des Tilleuls. Se retrouver autour d'un buffet, pour un moment de convivialité, c'est devenu une tradition immanquable à Soisy-Bouy et qui rencontre un succès grandissant tous les ans. Nous avons eu le plaisir de rencontrer quelques nouveaux arrivants.

Simplicité, convivialité, proximité et solidarité sont les quatre clefs de la réussite de cette fête organisée uniquement par des bénévoles !

Cette soirée a permis aux habitants de faire découvrir leurs spécialités culinaires. En effet, chacun a apporté un petit quelque chose à partager et ainsi de faire plus ample connaissance.

Nous espérons rencontrer de nouveaux voisins l'an prochain !



ETS MULLER

PLOMBERIE CHAUFFAGE



De Dietrich

DEVIS
GRATUIT

77650 SOISY BOUY - etsmuller.cyril@aol.com

01.60.58.10.30

POSE - ENTRETIEN
DÉPANNAGE CHAUDIÈRE
FIOUL OU GAZ
SANITAIRE - TRAITEMENT D'EAU
LOCAL TECHNIQUE PISCINE
POÈLE PELLETTES GRANULÉS



GARAGE HUTPIN

Réparations automobiles toutes marques
Dépannage - Remorquage

6 bis, chemin de la Forêt, 77114 GOUAIX
01 64 00 72 46 - garagehutpin@orange.fr



COIFF BEAUTE

Stéphanie

06.82.04.49.25

Coiff' Beauté Stéphanie

- Coiffure Esthétique
- Prothésiste onguulaire
- Barbier

à domicile

77480 MOUY/SEINE

Éditions **AGCOM**

Agendas de poche - Bulletins Municipaux - Etc...

07 72 37 52 92

editions.agcom@gmail.com

MATÉRIEL MÉDICAL

Carine Piccolo

LOCATION & VENTE

Lits / fauteuils

Orthopédie - Produits vétérinaires

Ouvert tous les jours : 9h-12h30 & 14h-19h30 (sauf dimanche et lundi matin)

Tél. : 01 64 08 61 34 ■ Fax : 09 72 11 80 89

13 Rue de l'Avenir - 77650 LONGUEVILLE



S.A.V.
AGRÉE

Ludovic RODRIGUES chaudfroidservices@orange.fr

Froid industriel et commercial

Installation - Maintenance - Climatisation
Chauffage - Grandes cuisines

2, rue du Puits Godier - 77650 SOISY BOUY

Tél. 01 64 00 59 91 - Mobile 06 76 58 34 54